



Les médecins de famille font-ils suffisamment de visites à domicile?

Roger Ladouceur MD MSc CCMF FCMF, RÉDACTEUR ADJOINT

Ce mois-ci le *Médecin de famille canadien* s'intéresse aux soins et aux services à domicile. Deri Armstrong et coll. (page 67) comparent les coûts de l'hospitalisation à l'hôpital ou à domicile et constatent qu'ils sont semblables. Quant à Liddy et coll. (page 59), leur recherche montre les avantages d'un suivi téléphonique pour les patients à domicile.

Ces observations soulèvent la question suivante: Les médecins de famille font-ils suffisamment de visites à domicile (VAD)?

La plupart des médecins de famille disent que oui. Ainsi, dans le sondage Janus réalisé en 1998 par le CMFC, 56% des médecins disaient aller à domicile. Ce pourcentage ressemble à ceux obtenus dans le tout dernier Sondage national des médecins, réalisé en 2007: approximativement 50% à 60% des médecins disent faire des VAD ou en assurer le service.

Mais en vérité, les médecins de famille font peu de VAD. En tout cas, c'est ce qui semble être le cas au Québec, si l'on se fie aux données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)¹, qui montrent qu'en 2006, les examens à domicile ne représentaient que 2.3% de tous les actes médicaux et chirurgicaux posés par les médecins omnipraticiens rémunérés à l'acte. Il est vrai toutefois que ce chiffre ne tient pas compte de la contribution des médecins payés à salaire ou à honoraires fixes qui travaillent surtout en CLSC, là où s'exerce une bonne partie des services à domicile qui ne peuvent toutefois être quantifiées d'aucune manière. Mais comme ils ne représentent que 13% de la rémunération totale versée aux omnipraticiens et qu'ils ne font pas uniquement que VAD, il serait surprenant que la proportion de VAD réalisés par l'ensemble des médecins québécois, peu importe le type de rémunération, ne dépasse guère 3 à 4% de tous les services médicaux rendus.

Ce qui est bien peu!

Évidemment, on peut toujours se consoler en se comparant aux autres médecins. Par exemple, les médecins spécialistes ne font pratiquement pas de VAD: en 2006, les spécialistes payés à l'acte ont fait seulement 5477 examens à domicile parmi le 55 millions de services médicaux qu'ils ont rendus. Aussi bien dire qu'ils n'en font pas. Mais en réalité, cela n'a pas vraiment d'importance puisque personne ne s'attend à ce que des spécialistes fassent des visites à

domicile. On peut aussi se rassurer en comparant les VAD aux soins hospitaliers et constater que les omnipraticiens n'y consacrent guère plus d'énergie: en 2006, 2.3% de tous les actes médicaux et chirurgicaux des médecins payés à l'acte l'ont été pour les examens à domicile comparativement à 8.7% pour les examens de patients hospitalisés. Les VAD représentent donc approximativement que 25% du travail fait à l'hôpital par les omnipraticiens.

Mince consolation!

La réalité est que contrairement à ce qu'ils prétendent, les médecins de famille (en tout cas au Québec) font peu de visites à domicile. Pour ceux qui en doutent, faites-en vous-même l'expérience: appelez et demandez qu'un médecin vienne pour une visite à domicile. Vous verrez que ce n'est pas si facile. J'en moi-même tenté l'expérience en communiquant avec la ligne InfoSanté de mon territoire. Après plusieurs appels, où j'ai dû patienter une éternité, suspendu à la ligne à me faire répéter ad nauseam le même enregistrement téléphonique me priant d'attendre pour ne pas perdre ma priorité d'appel, je me suis tanné et j'ai raccroché. Certes, avoir été inscrit à un groupe de médecins de famille m'aurait peut-être facilité les choses. Néanmoins, j'ai découvert que moyennant un déboursé de 150\$ à 200\$, des médecins désaffiliés de la RAMQ étaient disponibles pour venir à domicile. Comme quoi, dans la vie, vaut mieux être jeune, en santé et ... riche plutôt que vieux, malade et pauvre

Mais, en fin de compte, ce qui est plus déplorable est certainement d'avoir été suivi toute sa vie par son médecin de famille et rendu trop malade pour aller à son bureau, se voir refuser une visite à domicile. A mon avis, cette attitude est totalement inacceptable.

Pas surprenant, dès lors, que les urgences débordent!

Référence

1. Régie de l'assurance maladie du Québec. *Nombre et coût des services médicaux selon le type, le mode de rémunération, la catégorie de médecins et le groupe de spécialités*. Québec, Qué: Services Médicaux; 2006.

CFPlus GO

The English translation of this article is available at www.cfp.ca. Go to the full text of this article on-line, then click on CFPlus in the menu at the top right-hand side of the page.